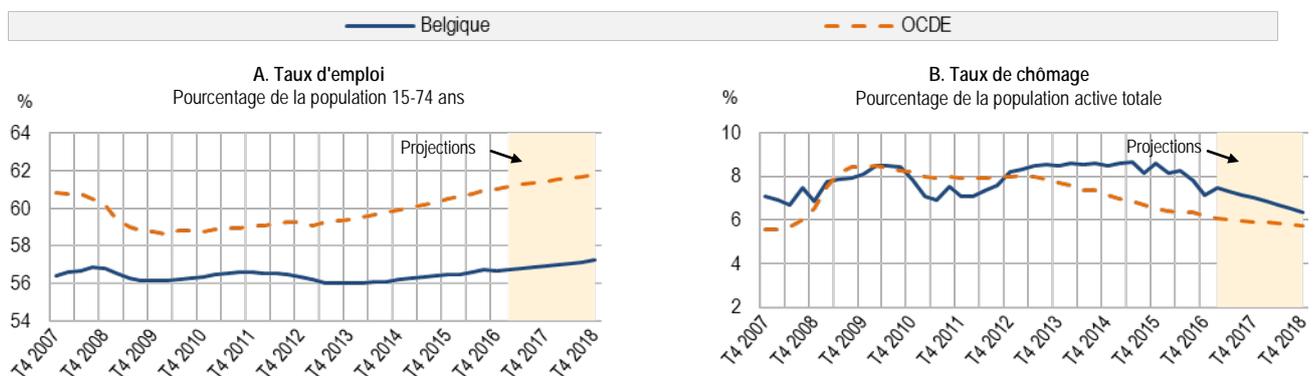




L'édition 2017 des Perspectives de l'emploi de l'OCDE présente un examen des évolutions récentes du marché du travail au niveau international, ainsi que les perspectives à court terme. Elle contient également des chapitres sur : l'évaluation comparative des performances du marché du travail présentée dans le tableau de bord de la nouvelle Stratégie pour l'emploi de l'OCDE ; la résilience du marché du travail à la suite de la crise mondiale ; le rôle du changement technologique et de la mondialisation dans la transformation des marchés du travail ; et les principales différences entre pays dans les accords de négociation collective.

DOI: [10.1787/empl_outlook-2017-en](https://doi.org/10.1787/empl_outlook-2017-en)

Évolution du marché du travail en Belgique



Note : Moyenne OCDE pondérée.

Source : Perspectives économiques de l'OCDE n° 101, juin 2017.

ÉVOLUTIONS RÉCENTES ET PERSPECTIVES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

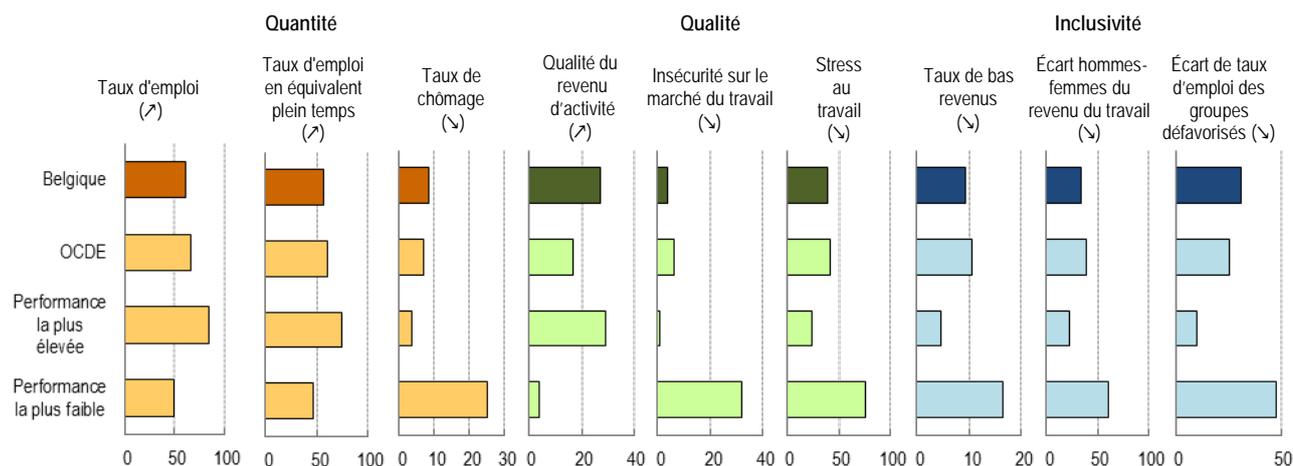
Les conditions du marché du travail continuent de s'améliorer et le taux d'emploi moyen de l'OCDE est finalement revenu à son niveau d'avant-crise au premier trimestre de 2017, soit près de dix ans après le déclenchement de la crise financière mondiale. Le taux de chômage moyen de l'OCDE continue sa lente décrue, mais reste légèrement supérieur à son niveau d'avant-crise, car la croissance de l'emploi n'a pas permis de compenser complètement une tendance à la hausse des taux d'activité. Le taux de chômage devrait revenir à son niveau d'avant-crise d'ici fin 2018 ou début 2019. La reprise reste très inégale selon les pays et entre différents groupes au sein de la population active.

- Le chômage a retrouvé son niveau d'avant-crise plus tôt en Belgique que dans le reste de l'OCDE, mais a connu ensuite une nouvelle progression importante en 2012. Le début de la décrue n'est que très récent. À 6.8% en avril, le taux de chômage est encore au-dessus de son niveau d'avant-

crise et 0.9 points de pourcentage au-dessus de la moyenne de l'OCDE. Cependant, il devrait continuer à baisser pour retrouver d'ici fin 2017 son niveau d'avant-crise et réduire de moitié d'ici fin 2018 son écart avec la moyenne de l'OCDE.

- Le taux d'emploi en Belgique est historiquement toujours resté plus bas que la moyenne de l'OCDE. Cependant, cet écart s'est accru depuis 2012 car le taux d'emploi en Belgique est resté quasiment insensible à la conjoncture, contrairement à la majorité des pays de l'OCDE où il a augmenté lors de la reprise économique après la crise.
- Comme dans la majorité des pays de l'OCDE, le taux d'activité se situe en Belgique au-dessus de son niveau d'avant-crise avec toujours un niveau bas en comparaison internationale. Comme dans le reste de l'OCDE, il a progressé chez les femmes et chez les personnes de 55 à 64 ans, ce qui a neutralisé sa baisse chez les jeunes et les hommes adultes.

Tableau de bord de la performance du marché du travail en Belgique



Note : Une flèche ascendante ↗ (descendante ↘) pour un indicateur signifie qu'une valeur plus (moins) élevée reflète une meilleure performance. *Qualité du revenu d'activité* : Salaire horaire brut en dollars USD corrigé des inégalités. *Insécurité sur le marché du travail* : Perte monétaire attendue en cas de chômage, en pourcentage du salaire antérieur. *Stress au travail* : Part de travailleurs dans des emplois caractérisés par la conjugaison de niveau élevé de demandes professionnelles et de ressources insuffisantes pour y faire face. *Taux de bas revenus* : Pourcentage de la population d'âge actif vivant avec moins de 50 % de la médiane du revenu disponible équivalent. *Écart hommes-femmes du revenu du travail* : Différence entre le revenu d'activité annuel moyen des hommes et des femmes rapportée au revenu d'activité moyen des hommes. *Écart de taux d'emploi des groupes défavorisés* : Écart moyen de taux d'emploi entre le taux d'emploi des hommes d'âge très actif et les taux d'emploi de cinq groupes défavorisés (femmes avec enfants, jeunes ne suivant pas des études ou une formation à plein temps, travailleurs âgés de 55 à 64 ans, personnes nées à l'étranger, personnes handicapées), en pourcentage du taux d'emploi des hommes d'âge très actif.

Source et définitions : Calculs de l'OCDE basés sur les données de 2015 ou l'année disponible la plus récente à partir de sources multiples. Voir [les Perspectives de l'OCDE 2017](#), tableau 1.2 pour de plus amples détails.

LE NOUVEAU TABLEAU DE BORD DE L'OCDE ÉCLAIRE SUR LES FORCES ET FAIBLESSES RELATIVES DU MARCHÉ DU TRAVAIL BELGE

L'édition 2017 des Perspectives de l'emploi de l'OCDE présente un tableau de bord comparatif des performances du marché du travail qui fournit un riche aperçu des forces et des faiblesses des différents marchés du travail nationaux, dépassant largement les mesures standard des taux d'emploi et de chômage. Celui-ci comprend des mesures de la qualité de l'emploi (rémunération, sécurité de l'emploi, environnement de travail) et d'inclusivité du marché du travail (égalité de revenus, égalité entre hommes et femmes, accès à l'emploi pour les groupes potentiellement défavorisés). Certains pays obtiennent de bons résultats pour la plupart ou tous les indicateurs, démontrant qu'aucun arbitrage difficile ne fait obstacle à de bonnes performances dans l'ensemble des domaines.

- Le classement du marché du travail belge est très varié. Pour quelques indicateurs comme la part des travailleurs en situation de stress au travail et le taux de

bas revenus, la Belgique est proche de la moyenne de l'OCDE. Cependant, dans la plupart des autres domaines, la Belgique montre des forces et des faiblesses.

- Les principaux points forts en Belgique concernent les domaines de la qualité de l'emploi et de l'inclusivité du marché du travail. La Belgique est un des pays champions dans la qualité du revenu d'activité grâce à un salaire moyen relativement élevé et à une faible inégalité. Elle dépasse également la plupart des autres pays avec un niveau plus faible d'insécurité du marché du travail et un écart moins marqué entre le revenu d'activité des hommes et des femmes.
- La Belgique se situe moins bien du côté "quantitatif" du marché du travail, en se classant en-dessous de la moyenne de l'OCDE pour tous les indicateurs. Son taux d'emploi en-dessous de la moyenne a pour corollaire un taux de chômage au-dessus de la moyenne.

Contacts : Anne Sonnet (+33 1 45 24 91 69, anne.sonnet@oecd.org),
Daniel Alonso Soto (+33 1 85 55 47 86, daniel.alonsosoto@oecd.org) or
Mark Keese (+33 1 45 24 87 94; mark.keese@oecd.org),
Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales.